

pour ruiner non des ponts seulement , mais des villes entières. Toute la ville estait en peine comme l'on pourroit rompre cette grande machine de glace qui s'estoit formée de plusieurs glaçons de la longueur de l'église de Nostre-Dame , de la grosseur et espaisseur de quatorze à quinze pieds. Ils s'estoient arrestés devant l'église de l'Observance, et arrestoient tous ceux qui descendoient, de manière que l'on craignoit que le moindre effort de sa fureur n'emportât le pont *, lequel, pour ce, fut chargé de grands quartiers de pierre, de sépultures antiques et de pièces de fer, par cette démonstration mathématique, que plus les voûtes sont chargées plus elles sont fortes, et que peu de chose fait fendre et éclater celles qui ne le sont pas. On faisoit des prières publiques par la ville pour détourner ce grand malheur. Un artisan entreprit de dissiper cette glace et la réduire en petites pièces. Il n'y mit pas grande façon ; il n'y employa qu'une demi-douzaine de fagots et un peu de charbon qu'il alluma en deux ou trois feux sur le bord de la rivière, à l'opposite de ce grand rocher, et ayant murmuré entre ses dents dix ou douze noms barbares, cette grande machine éclata comme un coup de canon, et peu à peu se rompit en pièces grosses comme tonneaux qui s'écoulèrent doucement sous le pont, avec tel ordre qu'on eust dit qu'elles n'osoient approcher des piles. Quand ce nouveau thaumaturge demanda récompense, le Consulat voulut savoir des théologiens s'il lui estoit dû quelque chose : sa simplicité et la déclaration qu'il fit de sa recepte le délivra de la peine des sorciers, mais sa recepte fut bruslée en l'Hostel-de-Ville. On parla de cette affaire si diversement en cette cour, que ce fut la raison qui me fit écrire à un prélat ** que j'ai nommé ailleurs un second Hilaire de

* Ce pont est évidemment celui du CHANGE, le seul qui existât alors à Lyon. Ce n'est qu'en 1638 que l'on construisit le pont en bois de l'Archevêché. Jusqu'à cette époque on passait la Saône sur des traillies ou bacs, et il paraît qu'il n'y en avait que deux ; l'un entre Ainay et l'Archevêché ; l'autre devant l'église de l'Observance.

** Claude de Bellièvre, fils de Pomponne, chancelier de France, mort archevêque de Lyon, le jeudi-saint 19 avril, de l'année 1612. Il présida l'assemblée du clergé en 1606 Je présume que c'est à cette occasion que Matthieu aura décoré Claude Bellièvre du titre de second Hilaire.